



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

police et gendarmerie et formation professionnelle

Question écrite n° 132110

Texte de la question

Mme George Pau-Langevin interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la situation d'une fonctionnaire sanctionnée pour avoir dénoncé certains agissements répréhensibles dans la police nationale, certes minoritaires, mais qui peuvent nuire à son image et à son action. Le combat de cette fonctionnaire est donc un combat pour réhabiliter la réputation de nos forces républicaines dans certains quartiers où elle peut être mal venue et peu appréciée. Elle souhaiterait savoir s'il compte abandonner les poursuites disciplinaires engagées à son encontre.

Données clés

Auteur : [Mme George Pau-Langevin](#)

Circonscription : Paris (21^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132110

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2963

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)